

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Band: 14 (1912)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE CAMBRIDGE
Kapitel: B. — Organisation de la Commission.
Autor: Fehr, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-14295>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le comité de trois membres désigné par le Congrès a pris le nom de *Comité central*; il s'est constitué de la manière suivante :

Président : M. le Prof. F. Klein, G. R. R., Göttingue.

Vice-président : Sir George Greenhill, F. R. S., Londres.

Secrétaire-général : M. le Prof. H. Fehr, Genève.

Dans une réunion tenue à Cologne, en septembre 1908, le Comité central établit le *Rapport préliminaire* destiné à renseigner les délégués sur l'organisation de la Commission et à leur fournir des indications générales concernant le plan des travaux.

Il convient de rappeler ici les principaux points qui ont servi de base à l'organisation de la Commission et à l'élaboration des nombreux travaux rédigés dans les principaux pays.

B. — Organisation de la Commission.

I. — LES DÉLÉGATIONS.

a) La Commission est formée par des délégués représentant les pays qui ont pris part au moins à deux des Congrès internationaux des mathématiciens avec une moyenne d'au moins deux membres. Chacun de ces pays a droit à un délégué. Les pays qui ont eu une moyenne d'au moins dix représentants peuvent avoir deux ou trois délégués. Dans les votations et les discussions de la Commission, chaque pays n'a cependant qu'une voix.

Les pays, dits *pays participants*, appelés à prendre part aux travaux de la Commission, sont les suivants :

Allemagne (3 délégués).	Iles britanniques (3).
Autriche (3).	Italie (3).
Belgique (1).	Japon (1).
Danemark (1).	Norvège (1).
Espagne (1).	Portugal (1).
Etats-Unis d'Amérique (3).	Roumanie (1).
France (3).	Russie (3).
Grèce (1).	Suède (1).
Hollande (1).	Suisse (3).
Hongrie (3).	

Les pays qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus, mais qui par leurs institutions peuvent contribuer aux progrès de la science, ont été invités à se faire représenter par un délégué qui suivrait les travaux de la Commission, sans toutefois prendre part aux votations.

Ces pays sont dits *pays associés*; le Comité central s'est adressé aux pays suivants :

Argentine (Rép.).	Colonie du Cap.
Australie.	Egypte.
Brésil.	Indes anglaises.
Bulgarie.	Mexique.
Canada.	Pérou.
Chili.	Serbie.
Chine.	Turquie.

et il a pu obtenir des représentants pour l'Australie, le Canada, la Colonie du Cap, le Mexique et la Serbie. Des pourparlers se poursuivent pour quelques États, et nous espérons qu'à l'occasion du Congrès de Cambridge il sera possible de les faire aboutir définitivement¹.

Voici la liste des membres de la Commission qui ont fonctionné pendant la période de quatre ans qui s'est écoulée entre les deux Congrès.

Délégués des pays participants :

Allemagne : MM. F. KLEIN (Gœttingue), P. STÆCKEL (Carlsruhe), P. TREUTLEIN (Carlsruhe).

Autriche : MM. E. CZUBER, W. WIRTINGER, R. SUPPANTSCHITSCH.

Belgique : M. J. NEUBERG (Liège).

Danemark : M. P. HEEGAARD (Copenhague).

Espagne : M. Z.-G. de GALDEANO (Saragosse).

Etats-Unis : MM. Dav.-Eug. SMITH (New-York), W. OSGOOD (Cambridge, Mass.), J.-W.-A. YOUNG (Chicago).

France : MM. A. de SAINT-GERMAIN, C.-A. LAISANT et C. BOURLET.

Grèce : M. C. STÉPHANOS (Athènes).

Hollande : M. J. CARDINAAL (Delft).

Hongrie : MM. M. BEKE, C. RADOZ, RATZ (Budapest).

Iles Britanniques : Sir George GREENHILL, Prof. E.-W. HOBSON, Mr. C. GODFREY.

Italie : MM. G. CASTELNUOVO (Rome), Fr. ENRIQUES (Bologne), G. SCORZA (Palerme).

Japon : M. R. FUJISAWA (Tokio).

Norvège : M. ALFSEN (Christiania).

Portugal : M. GOMES TEIXEIRA (Porto).

Roumanie : M. G. TZITZEICA (Bucarest).

Russie : MM. N. v. SONIN, KOJALOVIC, K. W. VOGT (St-Pétersbourg).

Suède : M. H. v. KOCH (Stockholm).

Suisse : MM. H. FEHR (Genève), C.-F. GEISER (Zurich), J.-H. GRAF (Berne).

¹ Pendant le Congrès, le Comité central a enregistré l'adhésion du Brésil, représenté par M. E. R. GABAGLIA (Rio de Janeiro) et de la Bulgarie, représentée par M. A.-v. SOUREK (Sofia).

Délégués des pays associés :

Australie : M. CARSLAW (Sidney) ; suppléant en Europe : Prof. BRAGG (Leeds).

Canada : M. BOVEY (Londres).

Colonie du Cap : M. HOUGH (Capetown).

Mexique : M. Valentin GAMA (Tacuyaba).

Serbie : M. Michel PETROVITCH (Belgrade).

Décès. — La Commission a eu le regret d'enregistrer les décès de trois de ses membres. Ce fut d'abord M. G. VAILATI, l'un des délégués italiens, qui a été remplacé par M. SCORZA (Palerme). Puis au cours de la présente année elle a été privée du concours de M. BOVEY, recteur du Collège Impérial technique de South-kensington à Londres qui s'était spécialement chargé de nous renseigner sur l'enseignement mathématique au Canada et de M. P. TREUTLEIN, G. H. R., membre de la délégation allemande ; celle-ci perd en lui un collaborateur très actif et fort apprécié pour ses ouvrages didactiques. M. Treutlein est décédé subitement le 26 juillet dernier à l'âge de 67 ans. Sur la proposition de la Société mathématique allemande, le Comité central l'a remplacé dans la Commission par M. le Prof. Dr A. THÆR (Hambourg).

Démission. — M. le Prof. Z.-G. DE GALDEANO (Saragosse) a désiré se retirer de la Commission à la fin de cette première période. Le Comité central lui a exprimé ses vifs remerciements pour tout l'intérêt qu'il n'a cessé de témoigner à la Commission. M. C. J. RUEDA (Madrid) a été désigné comme délégué espagnol.

II. — SOUS-COMMISSIONS NATIONALES.

Les différentes délégations ont été invitées à s'adjoindre des Sous-commissions nationales, comprenant des représentants des divers degrés de l'enseignement mathématique dans les établissements d'instruction générale ou dans les écoles techniques ou professionnelles. Ces Sous-commissions ont apporté un concours très précieux aux délégués pour la préparation des rapports. C'est à leurs membres que l'on doit en grande partie les nombreuses publications qui ont été entreprises sur l'initiative de la Commission.

III. — DISPOSITIONS FINANCIÈRES.

Le 4^{me} Congrès international n'ayant fourni aucun subside les gouvernements des *pays participants* ont été invités à mettre à la disposition de leur délégation une somme permettant de couvrir entièrement les frais de la délégation et de la sous-commission nationale et de contribuer aux frais généraux de la Commission.

Pour subvenir aux frais généraux de la Commission (comprenant notamment les frais du secrétariat-général et du Comité central), il a été constitué un fonds formé par des contributions annuelles de cent francs par *pays participant*.

IV. — ORGANE OFFICIEL DE LA COMMISSION. PUBLICATION DES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS.

La Revue internationale *L'Enseignement mathématique*, dirigée par MM. LAISANT et FEHR, sert d'organe à la Commission. Elle publie les Rapports du Comité central et rend régulièrement compte des travaux de la Commission et des Sous-commissions.

Les Sous-commissions publieront leurs rapports suivant leur propre convenance. Le Comité central a toutefois exprimé le désir que ces rapports soient imprimés suivant le format de *L'Enseignement mathématique* et que les délégations des divers pays en adressent 75 exemplaires au secrétariat-général qui les fait distribuer aux membres de la Commission.

V. — LANGUES OFFICIELLES.

La correspondance et les rapports doivent être rédigés dans l'une des quatre langues admises aux Congrès internationaux des mathématiciens, au gré des auteurs. Ces langues sont : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

C. — Objet des travaux de la Commission.

Dans le texte même de la résolution du Congrès de Rome, il n'est question que de l'enseignement mathématique dans les écoles secondaires. Mais étant donné que le but de ces écoles et la durée de leurs études sont très variables d'un Etat à un autre, le Comité central a jugé utile de faire porter son travail sur l'ensemble du champ d'instruction mathématique depuis la première initiation jusqu'à l'enseignement supérieur. En outre il ne s'est pas borné aux établissements d'instruction générale conduisant à l'Université, mais il a également fait étudier l'enseignement mathématique dans les écoles techniques ou professionnelles. Ces établissements ont en effet une importance croissante ; il y avait donc lieu d'accorder une attention toute spéciale à l'enseignement mathématique qui s'y donne.

Le Comité central a donc entrepris une étude d'ensemble de l'enseignement mathématique dans les différents types d'écoles et à ses divers degrés. Il s'agit d'une *étude objective destinée à présenter l'état actuel et les tendances modernes de cet enseignement*. Comme on l'a dit dans les Réunions de Bruxelles et de